



# DOULAINCOURT-SAUCOURT



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize, le 20 octobre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent MARRAS, Maire de Doulaincourt, en vertu de la convocation adressée le 14 octobre 2016, mentionnée au registre et affichée à la porte de la Mairie le même jour.

### **Etaient présents :**

MM Laurent MARRAS, Jean-Pierre BAUDOIN, Jean-François GEOFFRIN, Raphaël BILLETTE, Mmes Mauricette LOMBARD, Maria-Luisa OTERO, MM. Jacky DUPONT, Julien PATZOURENKOFF, Pierre THEVENOT

**Absents excusés :** Mme Sabine FABRE, MM. Michel HUARD, David KOEHL

**Procurations :** Mme. Sabine FABRE à M. Jean-Pierre BAUDOIN

M. Michel HUARD à M. Jacky DUPONT

M. David KOEHL à Mme Mauricette LOMBARD

**Assistait également :** Mme Vanessa COLLAS, secrétaire de Mairie.

**Secrétaire de séance :** M. BAUDOIN Jean-Pierre

### **Ordre du jour :**

**1- Approbation du compte-rendu du Conseil du 8 septembre 2016**

**2- Projet "maraîchage" site du Prévent**

**3 - Commissions bois**

- \* bilan visite du 8 octobre 2016
- \* programme des coupes
- \* travaux routes forestières (avenant)

**4- Installation de ruches sur un terrain communal**

**5- Création d'un poste d'Adjoint Technique**

**6- Commission travaux:**

- \* entrée du village et accès au stade (subventions, lancement)
- \* bâtiment plaquettes (suivi)
- \* mur de soutènement des escaliers de l'église de Saucourt
- \* enfouissement du réseau d'éclairage public
- \* mise aux normes des vestiaires et projet d'extension au stade

**7- Projet de reprise du "Bar de l'Industrie"**

**8- Contrat Local de Santé du Bassin de Joinville**

**9- Adhésion au CAUE 52**

**10- Protection incendie**

**11- Subventions diverses**

**12- Colis de Noël et repas des anciens**

**13- Devenir du bureau de poste**

**14- Primes des agents (IFSE et C.IA)**

- 15- Commission fleurissement et embellissement du village: bilan et projets à venir**
- 16- Commission fêtes et cérémonies: bilan virades de l'espoir et programme à venir**
- 17- MFR : compte-rendu de la rencontre avec la Présidente**
- 18- Projet d'installation d'un site industriel nucléaire à Gudmont**
- 19- Questions diverses**



## **1- Approbation du compte-rendu du Conseil du 8 septembre 2016**

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 8 septembre 2016, est adopté à l'unanimité des présents.

## **2- Projet "maraîchage" site du Prévent**

M. le Maire revient sur le projet d'installation d'un agriculteur "Bio" sur le site du Prévent. Il rappelle que cette installation nécessite la construction de serres, non autorisée par le PLU actuel (Plan Local d'Urbanisme).

Le coût de la modification du PLU est d'environ 5000 €. Il faut prévoir un délai de 6 à 8 mois pour sa mise en œuvre.

Après discussion, il apparaît aux élus que la modification du PLU est pratiquement incontournable, quelle que soit l'activité envisagée sur le site. Il leur semble donc souhaitable d'engager cette modification sans attendre, en prenant soin que sa conception ouvre la voie à l'ensemble des options envisageables, dans l'hypothèse où le projet "Maraîchage" n'aboutisse pas.

La viabilisation du site nécessite un investissement plus important : environ 20 000 € pour amener l'eau, et 30 000 € pour l'électricité. L'activité "maraîchage" pouvant être envisagée, dans un premier temps, avec des solutions techniques alternatives, la viabilisation est remise à plus tard.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants de lancer le processus de révision du PLU auprès des services compétents.

## **3 - Commissions des bois**

### **\* bilan de la visite du 8 octobre 2016**

Une visite sur le terrain s'est déroulée le 8 octobre 2016 en présence d'élus et de l'Office National des Forêts. Après la présentation des résultats de l'étude sur la croissance des jeunes futaies de la forêt communale (synthèse des résultats consultable sur le site internet de la commune), le groupe s'est rendu en forêt pour voir des parcelles proposées à marteler ou

supprimer du programme des coupes 2017. La matinée s'est terminée à Saucourt sur le chantier de remise au gabarit de la route forestière.

#### **\* programme des coupes**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité (J. Patzourenkoff ne prenant pas part au vote) accepte le programme des coupes 2017 présenté lors du Conseil Municipal du 12 juillet 2016 (liste des parcelles consultable sur le site internet de la commune)

#### **\* routes forestières: travaux (avenant)**

Monsieur le Maire présente un avenant aux travaux de la route forestière de Saucourt. Le caillou a pu être pris sur place ce qui a permis de réaliser une économie, mais un empierrement supplémentaire de certaines zones (795m<sup>3</sup>) a été nécessaire. Le montant initial des travaux (57322.45 euros HT) a donc été revu à la baisse et s'élève désormais à 54915.70 euros HT (empierrement supplémentaires inclus). Le montant des aides espéré sur ce dossier est de 80% du montant total.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, (M. Julien Patzourenkoff ne prenant pas part au vote) autorise le Maire à signer l'avenant concernant les travaux de la route forestière de Saucourt.

Divers : le tirage au sort des affouages se déroulera le 18 novembre 2016 à 18h30 à la mairie de Saucourt et le 19 novembre 2016 à 10h à la mairie de Doulaincourt. Jusque-là il est encore possible de s'inscrire en mairie.

#### **4- Installation de ruches sur un terrain communal**

M. le Maire revient sur une demande de mise à disposition d'un terrain communal pour l'installation de ruches. La présence de ruches est un bien pour la commune en raison du rôle des abeilles dans la pollinisation. Le Maire propose en conséquence de mettre à disposition le terrain à titre gracieux, sous réserve d'un usage exclusif pour le dépôt de ruches et en échange de l'entretien approprié.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (M. Julien PATZOURENKOFF ne prenant pas part au vote), se prononce en faveur de la mise à disposition gratuite d'une parcelle communale, pour l'usage exclusif de l'installation de ruches et en échange de l'entretien.

#### **5- Création d'un poste d'Adjoint Technique**

Le contrat aidé qui avait permis l'embauche de M. André VIVIEN arrive à échéance après deux ans. L'agent ayant donné entière satisfaction, il apparaît légitime de transformer ce contrat en contrat permanent, nécessitant la création d'un poste d'adjoint technique.

M. VIVIEN André sera stagiaire pendant un an avant d'être titularisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, se prononce en faveur de la création d'un poste d'adjoint technique.

## **6- Commission des travaux:**

### **\* entrée du village et accès au stade (subventions, lancement)**

M. le Maire rappelle le montant du projet: 345 299 € HT, dont 323 299 € pour la voirie et 22 000 € pour l'éclairage public.

Tous les arrêtés de subvention sont arrivés, ce qui va permettre de lancer les travaux.

Le maire donne le montant des différentes participations :

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| - DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) 25 % soit | 80 825 €                          |
| - Fonds Parlementaire 5.17% soit                                 | 17 265 €                          |
| - Conseil départemental (20% en deux fois)                       |                                   |
|  | cette année/dotation 31 769 €     |
|  | l'an prochain/subvention 31 769 € |

- Le GIP devrait apporter un complément et nous pourrions espérer aboutir à un niveau final de subvention d'au moins 60 %.

Les appels d'offre pour la maîtrise d'œuvre, pourront être lancés avant la fin de l'année, et les travaux commenceront au premier semestre 2017.

### **\* bâtiment plaquettes (suivi)**

L'entreprise H2M assure la maîtrise d'œuvre. Les travaux de fondation ont commencé.

### **\* mur de soutènement des escaliers de l'église de Saucourt**

Le montant des travaux est de 7 695 €. Les arrêtés de subvention sont arrivés. Le niveau de financement par les subventions devrait être de l'ordre de 60% dont :

30% FAL

10% de la réserve parlementaire (Sénateur Bruno SIDO)

20% DETR

M. le Maire revient sur le niveau des subventions obtenues pour les travaux de l'église de Saucourt (électricité et toiture, travaux terminés).

Le montant total des travaux s'élève à 79 561 € HT

DETR 20 %

Conseil régional 10% (uniquement sur la toiture)

Conseil départemental 20 % (déjà perçue en 2015)

GIP 32%

Le niveau général de subvention est au total de près de 80%

#### **\* enfouissement du réseau d'éclairage public**

Le Maire informe les élus de sa participation avec M. David KOEHL, à la visite organisée demain matin par le SDED 52 (Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets) pour organiser la programmation et le suivi des travaux d'enfouissements du réseau électrique. Sont prévus :

- Prioritairement la traversée de Saucourt

-Puis il conviendra de poursuivre dans les années à venir :

- à Doulaincourt, la rue de la Combe Guéchenot, la rue de Verdun, la Cité TEP, et la rue du Capitaine Chaudron

- à Saucourt, les rues André Jacquemin, Léger Thomas, et la dernière partie de la rue de Maconcourt

Le Maire a interrogé la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sur l'impact de l'enfouissement des réseaux. Il apparaît que la disparition des "fils électriques" n'a pas de conséquences sur les oiseaux, et notamment sur les hirondelles qui trouvent toujours à se percher. Par contre, il est intéressant de sensibiliser la population à l'impact négatif de la disparition des sites de nichage : avancées de toit, granges et dépendances.

#### **\* mise aux normes des vestiaires et projet d'extension au stade**

Le Maire rappelle les obligations de mise aux normes, par rapport aux règles de la FFF (Fédération Française de Football) d'une part, et des nouvelles exigences d'accessibilité, d'autre part. Il rappelle par ailleurs le projet d'extension des vestiaires et de création d'une salle de convivialité.

Le Maire informe les élus qu'il va demander des devis pour la maîtrise d'œuvre, et que le choix fera l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal.

### **7- Projet de reprise du "Bar de l'Industrie"**

Le projet est toujours suspendu à l'acquisition des bâtiments dont la date reste incertaine. En attendant, le Maire et le premier adjoint ont pris des contacts avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie, le Pays de Chaumont et la Fédération des Bistrots de Pays, qui proposent leur aide dans l'élaboration du projet.

### **8- Contrat Local de Santé du Bassin de Joinville**

Le Maire informe les élus de l'avancée de l'élaboration du Contrat Local de Santé du Bassin de Joinville. Il participe depuis le début aux réunions du COPIL (Comité de pilotage) avec les représentants de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et Mme le sous-préfet de St Dizier.

La commune de Doulaincourt, comme celle de Froncles, a été associée à l'élaboration de ce Contrat Local, bien que ne faisant pas partie de la CCBJC (Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne).

M. le Maire rappelle qu'en effet Doulaincourt fait partie du bassin de vie de Joinville ce qui justifie sa demande de rattachement à la CCBJC.

Le Contrat Local de Santé comporte quatre axes :

- Favoriser le recours aux soins et aux services
- Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé
- Améliorer l'environnement de vie
- Soutenir la parentalité dans une vision de promotion de la santé

Il devra être signé par le Maire et faire l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Deux interventions sont programmées sur Doulaincourt :

- création d'une consultation dépendance-addictologie, dans les locaux de la Mairie
- action de sensibilisation aux questions d'addictologie en direction des jeunes du collège Jouffroy d'Abbans.

## **9- Adhésion au CAUE 52 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Marne)**

Le CAUE est une association spécialisée dans le conseil en architecture au profit des collectivités. L'adhésion au CAUE se fait pour 5 ans et s'élève à 296,30 € par an pour Doulaincourt-Saucourt.

L'adhésion donne accès aux conseils des architectes, urbanistes et paysagistes de l'association.

M. le Maire propose aux élus d'adhérer au CAUE et d'organiser une rencontre entre les représentants de l'association, les membres de la commissions travaux et ceux de la commission embellissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer l'adhésion de la Commune de Doulaincourt-Saucourt au CAUE.

## **10- Protection incendie**

Monsieur le Maire accompagné de l'adjudant Fabert et du caporal Vivien a fait le tour des poteaux incendie le dimanche 16 octobre. Cette visite a permis d'établir la numérotation de l'ensemble des poteaux et de relever quelques anomalies.

à Doulaincourt :

- absence de signalisation des réserves incendies

- il faudra probablement installer un poteau incendie supplémentaire vers la vieille forge.

à Saucourt :

- le lotissement Combe de Benne n'est pas desservi par le poteau incendie de l'entrée sud du village (plus de 200 m et impossibilité de passer par le chemin entre les parcelles H915 et H1076 depuis sa cession par la commune et sa fermeture). La sécurité impose donc soit d'installer une nouvelle bouche d'incendie dans le lotissement soit de négocier une convention avec le propriétaire.

Pour information, le maire rappelle que le coût de l'installation d'un poteau incendie est d'environ 2000 € + 2000 € de frais de raccordement au réseau).

## **11- Subventions diverses**

Monsieur le Maire informe les élus d'une demande de subvention de 150 € du Secours Populaire Français (SPF). Il donne le détail des interventions de l'association au niveau du département et de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 150 € au Secours Populaire Français.

## **12- Colis de Noël et repas des anciens**

Monsieur le Maire propose aux élus de reconduire le dispositif de l'an passé. Le choix avait été laissé entre le colis et le repas, et il avait été décidé de faire passer le seuil de 75 à 70 ans. Le maire propose de maintenir le montant à 25€ par personne. Le Maire propose enfin de délibérer dans le même temps pour fixer le montant des étrennes du personnel au même niveau que l'an passé, soit 50 € par agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants, de fixer à 25 € par personne le montant du colis ou du repas de fin d'année pour les anciens, et à 50 € le montant des étrennes pour les agents communaux.

## **13- Devenir du bureau de poste**

M. le Maire informe les élus de sa prochaine entrevue, le 24 octobre, avec M. TARIN le directeur départemental de la Poste.

Il compte bien faire part au directeur de son mécontentement en raison des fermetures intempestives et répétées du bureau sans information préalable dans des délais décents. Il lui paraît évident que dans ces conditions l'activité du bureau ne peut que baisser.

M. le Maire tiendra les élus informés des résultats de cette réunion.

## **14- Primes des agents (IFSE et C.IA)**

Le Maire informe les élus de la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire fixant les modalités et le montant des primes des agents. Il s'agit du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) qui va devenir l'outil indemnitaire de référence. Il va remplacer la plupart des primes et indemnités dans la fonction publique de l'Etat et dans la fonction publique territoriale.

Le nouveau régime indemnitaire est composé de deux primes :

- une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), versée chaque mois
- un complément indemnitaire annuel (CIA) versé en une ou deux fractions et non reconductible automatiquement.

Le conseil Municipal sera amené à délibérer sur les taux de ces deux primes lors de sa prochaine séance.

### **15- Commission fleurissement et embellissement du village : bilan et projets à venir**

M. le Maire informe les élus du courrier élogieux reçu du jury des concours "Villages fleuris". Il tient à féliciter M. Pierre THEVENOT, les membres de la commission environnement, ainsi que les agents pour leur engagement.

Le village conserve sa deuxième fleur, et il se voit de plus décerner un prix spécial régional "Coup de Cœur du Jury" qui lui sera remis à Troyes le 5 novembre. Le Maire y accompagnera M. THEVENOT et les membres de la commission disponibles.

M. Pierre THEVENOT informe les élus que l'inscription au concours "Villes et Villages Fleuris" deviendra payante à partir de l'an prochain. Le montant, proportionnel au nombre d'habitants, sera de 90 € pour la commune.

Au total, c'est une vingtaine de prix qui ont été décernés cette année pour le village. Ces prix seront remis aux récipiendaires comme l'an passé à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire. Les prix départementaux seront remis le 25 novembre à Chaumont.

M. Pierre THEVENOT évoque par ailleurs les projets à venir : aménagements et mobilier urbains, approfondissement de la collaboration avec les élèves de l'école primaire.

M. Pierre THEVENOT fait part également de retours positifs sur l'installation des poubelles à déjection canine. M. Jean-Pierre BAUDOIN, s'inquiète de l'avancement de la campagne d'affichage annoncée, et insiste sur l'importance de la persévérance dans la démarche municipale pour pouvoir espérer modifier les habitudes. Dans cette perspective, le Maire est désormais décidé à appliquer les sanctions prévues par la loi.

### **16- Fêtes et cérémonies : bilan des "Virades de l'espoir" et programme à venir**

M. Raphaël BILLETTE revient sur la réussite de l'organisation des "Virades de l'Espoir". Il rappelle l'importance du travail réalisé par les bénévoles des très nombreuses associations qui se sont impliquées dans cette action aux côtés des élus de la commission "Fêtes et cérémonies", et des agents communaux.



Le bilan définitif de la journée sera connu le 22 octobre à l'occasion du pot de remerciements qu'organise en Mairie de Doulaincourt, la responsable de l'association des Virades, Mme NICOLAS à l'attention de l'ensemble des participants.

Mme NICOLAS est particulièrement satisfaite du déroulement de la manifestation, de son installation jusqu'à son démontage. Le bilan financier pour l'organisation semble très satisfaisant comme celui de la participation de la population.

M. Raphaël BILLETTE annonce les prochaines manifestations :

- Cinéma à Doulaincourt avec l'association Ciné-Clap

"Mississippi burning" d' Alan PARKER le 21 octobre

"Le gamin au vélo" de Jean-Pierre et Luc DARDENNE le 18 novembre

- "Soirée Beaujolais Nouveau" le 26 novembre à Saucourt organisée par l'association "Les Canayoux"

- Exposition de Peinture de Mesdames Françoise ARGENTON, Evelyne BUGNOT et Catherine GROMAIRE jusqu'au 31 octobre (*prolongée jusqu'au 8 novembre*)

M. Raphaël BILLETTE tient à exprimer les excuses de la commune à M. Jean GEORGES pour l'annulation de l'exposition 14/18 qui n'a pu être organisée en raison des obligations du programme scolaire. Il s'est mis d'accord avec M. GEORGES pour reporter ce projet à l'année prochaine et pour l'organiser dans des conditions optimales.

La date de l'exposition "Cartes Postales" projetée avec M. Gino MICHELOTTI sera arrêtée à l'occasion de la prochaine réunion des associations.

M. le Maire évoque la possibilité d'organiser un nouveau concert avec le groupe choral de Langres. Il a été contacté par Eléonore BOVON qui apprécie l'église de Doulaincourt et l'accueil qu'elle et son groupe y ont reçu. Le concert serait consacré aux chansons de Jean FERRAT avec l'accord de l'évêché.

M. Raphaël BILLETTE informe les élus de la formation de 2 artificiers, Guillaume Vivien et Sébastien LEROY. Il lance un appel aux volontaires pour la formation de deux autres artificiers, nécessaire pour assurer la continuité du service (s'adresser à la Mairie)

Mme Maria Louisa OTERO signale que le Secours Catholique organise un repas convivial, dimanche 20 novembre à midi à Saucourt. L'inscription est de 12€. (*s'adresser à Mme Andrée LEROY Tél 03 25 94 60 52*)

## **17- MFR (Maison Familiale Rurale) : compte-rendu de la rencontre avec la Présidente**

Le Maire, accompagné de Mme Mauricette LOMBARD et de M. Jean-Pierre BAUDOIN, a rencontré M. Guillaume GOEUSSE, Directeur territorial des MFR Vosges Haute-Marne, et Mme Brigitte SAGET, Présidente de la MFR de Doulaincourt.

Le Maire regrette la date tardive de cette rencontre attendue depuis juillet, ainsi que l'absence à cette réunion, de la directrice de la MFR, Mme Françoise SIMON.

Le Maire rappelle que la nouvelle municipalité a toujours fait preuve de bonne volonté dans ses rapports avec la MFR, sans tenir compte des conflits au sein du conseil municipal. La Mairie a régulièrement accueilli des stagiaires de la MFR. Elle a effectué les travaux d'entretien sans tergiversation. Elle a modifié la convention la liant à la MFR pour permettre le maintien de la prise en charge de l'entretien de ses espaces verts sans contestation.

Aussi M. le Maire ne peut-il que regretter profondément de n'avoir pas été tenu au courant des graves difficultés que rencontre la structure alors même que la convention imposait clairement aux responsables de la MFR d'en informer la Mairie.

Le Maire rappelle que l'ensemble de l'investissement pour les travaux d'aménagement de la MFR se sont montés à 2.119.000 € dont 1.382.170 € de subventions.

Pour cette réalisation, la commune a contracté deux emprunts sur 20 ans, de 400 000 € en 2004 et 2005. Le remboursement de ces emprunts est couvert par le loyer de 3 300 € toujours régulièrement versé. Mais des frais non négligeables restent à la charge de la commune (contrats de maintenance, entretien extérieur, travaux divers...).

Les responsables présents de la MFR se sont excusés pour le retard mis à informer la municipalité. Ils ont expliqué l'origine des difficultés financières par un certain nombre de facteurs : baisse d'effectifs due à la réforme du bac professionnel et à la perte d'attractivité de la formation "vente", nouveau mode de financement du ministère de l'agriculture, réforme de la taxe d'apprentissage, et multiplication des impayés.

Les comptes ont été présentés, et le budget prévisionnel 2017 est à l'équilibre après la suppression de 5 postes sur 13, et sur la base de 90 élèves. Les responsables se sont engagés à respecter les termes de la convention et il a été décidé d'une rencontre annuelle au minimum avec le directeur territorial.

Monsieur le Maire réaffirme l'attachement de l'équipe municipale à la pérennisation de la Maison Familiale sur son territoire. Il espère que la restructuration en cours permettra l'assainissement de la situation financière de la MFR, et que les relations avec la municipalité repartiront désormais sur des bases plus saines.

## **18- Projet d'installation d'un site industriel nucléaire à Gudmont**

Le Maire revient sur les révélations récentes concernant le projet d'installation d'un site industriel nucléaire à Gudmont. Si on ne peut écarter l'intérêt éventuel de la création de 40 emplois, il est aussi permis de s'interroger sur l'absence totale d'information des populations comme des élus des territoires voisins. Ni le Maire de Froncles, ni celui de Doulaincourt n'avaient été prévenus.

Le projet BISON de Gudmont est celui d'une unité de pré-traitement, compactage et conditionnement de matériel irradié. La possibilité de rejets radioactifs dans l'environnement ne peut pas être écartée.

Le Maire s'inquiète de la multiplication sur le territoire proche des sites dédiés au nucléaire : Bure, Moronvilliers, Soulaisne, Joinville et sa laverie, Saint Dizier et son unité de maintenance nucléaire, et maintenant Gudmont.

M. le Maire se demande comment une telle évolution peut être compatible avec la vocation touristique du département si souvent mise en avant par nos responsables politiques

Plusieurs conseillers municipaux ont participé à la réunion organisée à Gudmont à l'origine de la création de l'association GUDMONT-DIT-NON et ont adhéré à cette nouvelle association.

Sur proposition de M. Jean-Pierre BAUDOIN, le Maire décide de mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal une motion condamnant l'installation prévue à Gudmont.

## **19- Questions diverses**

L'installation du miroir en face de l'impasse Cheminet, demandée par les riverains est programmée.

Suite à des demandes faites auprès de M. David KOEHL, le Maire propose d'étendre à la rue de la Gendarmerie la limitation à 30km/h mise en place rue de la combe Guéchenot.

Le Maire rapporte à nouveau quelques actes d'incivilité : bruits de voisinage, excréments canins sur les trottoirs, affiches annonçant les projections de Ciné-Clap arrachées de façon répétée notamment au niveau de l'abri-bus face à la mairie.

M. Jacky DUPONT signale par ailleurs, que de l'huile de vidange a été versée sur la porte de l'église !

M. le Maire informe les élus que la commune va s'associer à la manifestation "Les états généraux de la ruralité" organisée par l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France).

Cette manifestation se déroulera le 5 novembre sur 3 sites : WASSY, SEMOUTIERS et CHALINDREY.

Tous les Maires des communes de moins de 3 500 habitants, et toutes les associations concernées sont invités à se réunir pour discuter de leurs problèmes communs et défendre l'idée d'un monde rural dynamique et innovant.

Le Maire informe que l'éducation nationale cherche à recruter un Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) pour le secteur de Rimaucourt, Andelot, Doulaincourt. Le DDEN est un intermédiaire entre l'éducation nationale et les collectivités. Une réunion d'information, ouverte à toutes les personnes intéressées, sera organisée en Mairie le 17 novembre à 18 heures (se renseigner en Mairie).

M. Jean-Pierre GASTINE sollicite l'insertion d'un mot de remerciements pour les personnes qui ont organisé le repas du club de tir pour les "Virades de l'Espoir".

M. le Maire confirme le report d'un an de la mise en place de la redevance incitative pour les ordures ménagères.

M. le Maire informe les élus que le taux de la taxe d'aménagement peut être modifié jusqu'au 30 novembre. Actuellement de 1%, il peut être porté jusqu'à 5%. Une augmentation ne paraît pas pertinente aux élus présents comme au Maire. La question sera cependant mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

M. Jean-Pierre BAUDOIN rappelle aux élus que la journée de formation destinée aux secrétaires et aux responsables du site internet s'est déroulée le 26 septembre. La mise à jour du site est désormais assurée conjointement avec les secrétaires de Mairie ce qui va permettre une plus grande réactivité. Le site connaît une progression régulière de son audience très encourageante.

M. Jean-Pierre BAUDOIN attire l'attention des élus sur la question du déploiement des compteurs Linky. Il signale que le Maire de REYNEL a fait voter par son conseil une délibération défavorable à l'installation des compteurs Linky sur sa commune.

M. le Maire informe les élus que les mairies ont reçu ce jour même un courrier préfectoral de mise en garde sur le caractère illicite de telles délibérations.

M. Jean-Pierre BAUDOIN propose que le secrétariat adresse aux élus la documentation leur permettant de se faire une opinion, et de mettre la question à l'ordre du jour du prochain conseil.

M. le Maire doute de la possibilité de s'opposer à ce déploiement et de l'intérêt de le tenter.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire lève la séance à 23h30.